

**CONSEIL MUNICIPAL - Séance du jeudi 12 juillet 2018 à 20h00**

**Membres présents :** Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Ludovic GROS, Sabine BAROU-MORRUGARES, Marie-Claude DARBEL.

**Membres représentés :** Michel FERRARIO (a donné procuration à Claude REYNAUD), Sophie BENEDETTO (a donné procuration à Danielle BOCHET), Alain DOMINJON (a donné procuration à Yves DURBET).

**Membres absents :** Brigitte NUER, Sarah BLAIX, Patrick ALLARD, Isabelle DURIEUX.

**Date de la convocation :** 2 juillet 2018.

**Approbation** du compte rendu du conseil municipal du 15 mai 2018.

**Secrétaire de séance :** Claude REYNAUD.

**Ordre du jour**

- 1- Affaire scolaire,
- 2- Finances,
- 3- Personnel,
- 4- Rapports 2017 de l'eau et de l'assainissement,
- 5- Foncier,
- 6- Travaux,
- 7- Questions et informations diverses.

**1- Affaire scolaire**

Danielle BOCHET rappelle à l'assemblée la décision du conseil municipal de Le Châtel modifiant la plage horaire de l'accueil de la garderie périscolaire.

Le règlement étant commun aux deux communes, le conseil municipal l'avait validé lors de la séance du 15 février 2018 (délibération n°2018-004).

Afin d'offrir le même service à tous les enfants du regroupement pédagogique intercommunal ; la commission « vie scolaire » propose l'harmonisation des horaires d'ouverture de ce service. Dès le 3 septembre l'AGP d'Hermillon sera donc ouvert : de 7h30 à 8h40, de 11h40 à 12h15, de 13h15 à 13h40 et de 16h40 à 18h30. Les tarifs restent inchangés.

*Vote : 11 Pour*

**2- Finances**

**Décision modificative n°1 du budget de l'eau et de l'assainissement :**

A la demande de la Trésorière, les travaux ponctuels sur le réseau d'eau doivent être directement imputés au chapitre 21. De ce fait, les 22 500 € prévus au chapitre 23 pour ces travaux sont transférés au chapitre 21.

*Vote : 11 Pour*



Le nouveau bâchat de Montandré

**Décision modificative n°1 du budget principal :**

Les dépenses engagées sur le compte 2188 (autres immobilisations corporelles) sont plus importantes que celles prévues au budget primitif. La somme de 5 000 € est transférée du compte 2313-43 vers le compte 2188.

*Vote : 11 Pour*

**Attributions de subventions aux associations :**

\* Club des Murs Mures : 875 € pour son fonctionnement 2018/2019.

*Vote : 10 Pour (Marie-Claude DARBEL ne prend pas part au vote)*

\* Les Voix du Princens, chorale associative créée récemment : 500 € pour les aider à débiter leur activité.

*Vote : 11 Pour*

\* L'association scolaire : 110 € pour financer des sorties sportives innovantes de l'école de Pontamafrey-Montpascal (kayak, athlétisme).

*Vote : 11 Pour*

\* La Chapelle de Grenis : 150 € pour financer une récompense destinée au coureur qui battra le record actuel de la course de la montée du col de Sapey.

*Vote : 11 Pour*

### 3– Personnel

Danielle BOCHET rappelle la délibération du 13 mars 2017 qui instaure le RIFSEEP pour les filières administrative et sociale.

Elle précise qu'il s'agit d'un nouveau régime indemnitaire qui se substitue à l'ancien. Le décret qui permet de l'appliquer pour la filière technique vient d'être publié.

Le conseil municipal délibère sur l'instauration de ce régime et sur des montants annuels par grade.

C'est le maire qui octroie les primes individuelles par arrêté.

*Vote : 11 Pour*

### 4– Rapports 2017 de l'eau et de l'assainissement

#### • Rapport du prix et de la qualité de l'eau potable

Yves DURBET présente le rapport à approuver, dont les principaux indicateurs sont :

- \* Nombre d'abonnés : 298
- \* Prix TTC du m<sup>3</sup> d'eau potable : 1,40 €
- \* Volume d'eau achetée : 46 170 m<sup>3</sup>
- \* Volume d'eau distribuée : 37 330 m<sup>3</sup>
- \* Rendement du réseau : 81,2 %
- \* Linéaire du réseau : 11,35 km

*Vote : 11 Pour*

#### • Rapport du prix et de la qualité de l'assainissement collectif

Yves DURBET présente le rapport à approuver, dont les principaux indicateurs sont :

- \* Nombre d'abonnés : 287
- \* Prix TTC du m<sup>3</sup> d'assainissement : 1,51 €
- \* Linéaire du réseau : 10,83 km

*Vote : 11 Pour*

Les données sur le service de l'eau et de l'assainissement de la commune sont disponibles sur le site internet suivant : <http://www.services.eafrance.fr>.



Avancement des travaux du réservoir d'eau potable

### 5– Foncier

\* Droits de préemption non exercés sur les parcelles suivantes qui sont en cours d'aliénation :

Section	Numéro	Lieudit	Superficie
E	1805	Route des Champs	917 m <sup>2</sup>
D	2014	Sur les Guez	317 m <sup>2</sup>
D	2202	Sur les Guez	22 m <sup>2</sup>
D	2188	Sur les Guez	130 m <sup>2</sup>
D	2192	Sur les Guez	13 m <sup>2</sup>
D	2196	Sur les Guez	32 m <sup>2</sup>
D	2199	Sur les Guez	11 m <sup>2</sup>
D	2200	Sur les Guez	53 m <sup>2</sup>
D	2203	Sur les Guez	29 m <sup>2</sup>

*Vote : 11 Pour*

Section	Numéro	Lieudit	Superficie
ZA	1114	Les 3 Noyers	636 m <sup>2</sup>
ZA	105	Les 3 Noyers	217 m <sup>2</sup>

*Vote : 9 Pour (Yves DURBET ne prend pas part au vote)*

\* Echange de terrain :

Une demande de régularisation foncière est formulée par Monsieur Alain POLAUD concernant sa parcelle 728 au lieudit Parapet dont une partie est située sur la voie publique. Le maire propose l'intervention d'un géomètre pour effectuer le bornage et présentera ce dossier lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

### 6– Travaux

\* Travaux salle polyvalente :

Monsieur le maire propose de valider le projet de réhabilitation générale et énergétique de la salle polyvalente pour un montant de 1 107 000 € HT et de lancer la consultation des entreprises.

*Vote : 11 Pour*

\* Maîtrise d'œuvre de la salle polyvalente :

Le coût prévisionnel des travaux a été réévalué à la hausse. La rémunération du groupement de maîtres d'œuvre « CHARPIN architecte, BET Fontaine, SARL EATI » s'élevant à 10 % du montant total des travaux, un avenant positif de 30 700 € HT est présenté.

*Vote : 11 Pour*

\* Maîtrise d'œuvre du réservoir d'eau potable :

Le cabinet VIAL & ROSSI ayant cédé son agence à la société G-Home, il convient d'acter ce changement de coordonnées pour le marché de maîtrise d'œuvre du réservoir d'eau potable.

*Vote : 11 Pour*

\* Etat d'assiette 2019 de la forêt communale :

L'Office Nationale des Forêts propose d'effectuer une coupe de bois sur les parcelles K et M en 2019.

Ces travaux seraient destinés à créer une route forestière entre le Sapey et le Plan des Mélèzes.

Au vu de l'absence de plans, de précisions techniques et d'estimatif financier, il est décidé de ne pas donner suite à cette proposition de travaux pour le moment.

*Vote : 11 Pour*

## 7- Questions et informations diverses

Le maire rappelle la nouvelle instruction de l'Office National des Forêts concernant les affouages. Ce texte remet totalement en cause la continuité de cette pratique sur nos terrains à cause des contraintes multiples qui caractérisent nos forêts et qui ne rentrent plus dans les nouveaux critères définis par l'ONF. Il présente un vœu rédigé par le Syndicat du Pays de Maurienne qui est transmis aux Parlementaires et propose de l'acter au nom de la commune.

*Vote : 11 Pour*

### **Yves DURBET :**

- Informe la tenue d'une réunion publique mardi 17 juillet à 17 heures à la salle Croix Blanche de Saint Julien Montdenis concernant le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'Arc entre Pontamafrey-Monpascal et Aussois.
- Rappelle l'ouverture de la Maison de l'Habitat à Saint Jean de Maurienne. Cette structure est destinée aux propriétaires souhaitant des renseignements sur les dispositifs d'aide à la réhabilitation, l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique des logements.
- Présente un communiqué de presse de la Société d'Economie Alpestre et de l'Agence Alpine des Territoires qui mettent en place un dispositif d'enquête pour mieux connaître et comprendre la situation entre les randonneurs et les chiens de protections des troupeaux. Ce questionnaire est en ligne à l'adresse internet suivante : <http://urtz.fr/6Wdn>.



- Revient sur le courrier distribué à toute la population sur le projet de commune nouvelle. Il rappelle les réunions publiques à venir début septembre et précise que les élus travaillent actuellement en commissions pour réfléchir sur l'organisation future en cas de fusion des trois communes.

**Danielle BOCHET** rappelle les expositions à la médiathèque :

- Du 6 juillet au 3 août : « L'Italie » Peintures de l'Atelier du Paradis,
- Du 13 août au 7 septembre : « La Grande Guerre » 32 tableaux de Créartissim',
- Du 7 septembre au 5 octobre : « Arbres » photographies monochromes de Jocelyn ZOELLER (prolongation de l'exposition jusqu'au 21 octobre à la mairie).

### **Marie-Claude DARBEL :**

- Demande où en est le brûlage des déchets situés dans le quartier des Trois Noyers. Le Maire précise que tout est stoppé et que le trou doit être rebouché.
- Fait part d'une vidéo « douteuse » qui circule sur internet réalisée par des jeunes. Ludovic GROS précise qu'il a demandé aux auteurs de cesser ces diffusions. Le maire, quant à lui, ira porter plainte si cette affaire n'est pas close.

### **François ANDRE :**

- Rappelle le problème de la route des Champs sur laquelle il est régulièrement constaté que des véhicules circulent en sens interdit. Le maire va signaler ce problème à la gendarmerie afin qu'ils y soient vigilants.
- Précise que cet été 23 jeunes effectuent un CDD d'une semaine au sein des services techniques. Cela est assez lourd à gérer. Il propose une réflexion l'an prochain sur les critères d'embauches. Le maire précise que malgré une gestion lourde, il est globalement très satisfait du travail fourni par ces jeunes.
- Remercie les personnes ayant représenté Hermillon lors du rassemblement des costumes à Saint Sorlin d'Arves.

**Michel FRUMILLON** remercie les signaleurs bénévoles pour les courses cyclistes.



Rassemblement des costumes 2018 à Saint Sorlin d'Arves



Notre moissonneuse datant de 1968 toujours en activité

## Maison de l'Habitat

La Maison de l'Habitat est née d'une volonté des élus du territoire de rapprocher l'offre et la demande en logements et de simplifier les démarches des habitants qui souhaitent réaliser des travaux chez eux, acquérir un 1er logement vacant et bénéficier d'aides.

### Pour les propriétaires occupant ou bailleurs qui souhaitent :

- Réhabiliter un logement pour le proposer à la location
- Remettre en location un logement vacant
- Rénover un logement pour améliorer son étiquette énergétique, réduire la facture d'énergie et être mieux chauffé
- Rénover un logement pour le rendre confortable et sain
- Adapter un logement à un handicap ou pour un maintien à domicile
- Bénéficier d'une aide pour l'achat d'un premier logement vacant en centre bourg
- Mettre en place une aide à la gestion locative et une sécurisation du paiement des loyers



### Contact

Maison de l'Habitat  
Place Fodéré (au-dessus de La Poste)  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 89 55 30



## Centre nautique

### **Complexe Sportif Pierre Rey**

Du 1er juillet au 31 août 2018 :

Du lundi au samedi : 10h00– 19h30

Dimanche et jours fériés : 11h00 – 18h00

*Fermeture du 1er au 9 septembre inclus.*

## Aventure Gliss'

### **Place du Forum Saint-Antoine**

Du 17 juillet au 17 août,

venez vous essayer :

à l'hoverboard ou

au trampoline acrobatique!



## Contribution Locale Etudiant

- Vous poursuivez des études après le baccalauréat
- Vous avez moins de 25 ans au 1er septembre 2018
- Vous résidez sur l'une des 16 communes de la 3CMA depuis plus de 2 ans

**Vous pourriez bénéficier d'une aide financière !**

Dossier en téléchargement à partir du 7 août 2018 sur le site de la 3CMA ou retrait en mairie.



## Incivilités

Dans la nuit du 15 au 16 juillet dernier des bâtiments publics ont été tagués.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie



## Les Trois Glorieuses

**Samedi 8 Septembre :**

**Pèlerinage à Notre Dame de Montandré**

Départ 8h30 devant l'église d'Hermillon

10h30 : Messe à la Chapelle

11h30 : Apéritif offert par la municipalité

12h00 : Repas champêtre suivi d'un après-midi dansant (*pesée du jambon et roue de la fortune.*)

**Dimanche 9 Septembre :**

A partir de 14h00 : Animations et jeux sur le terrain multisport (*tours de piste, jeux d'adresse au ballon, trampoline et glissades infernales*)

